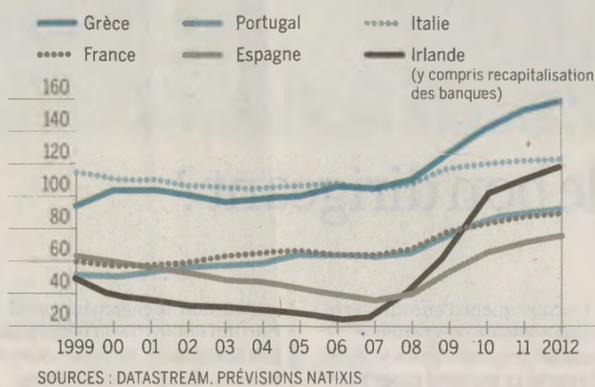


Potion amère

Les cures de rigueur budgétaire drastiques appliquées dans les pays les plus fragiles de la zone euro, si elles réussissent, mettront plusieurs années avant de stabiliser le ratio entre dette publique et PIB, à supposer que ces pays ne tombent pas dans la déflation. Mais leur dette est l'affaire de toute la zone, à travers la détention des titres par les investisseurs et les banques de tous les pays membres.

Actuellement, les taux d'intérêt à dix ans sur les emprunts publics allemands restent bas, autour de 3% (et de 3,3% pour la France), mais d'environ 4,5% en Italie, 5,5% en Espagne, plus de 6% au Portugal, 8,5% en Irlande ou 12% en Grèce. Les divergences, qui s'étaient effacées avec la création de l'euro, réapparaissent. Cependant, les pays fragilisés ne peuvent plus opérer de dévaluation compétitive pour se relancer. Au contraire, ils ont pâti d'une devise surévaluée, en raison d'une politique monétaire beaucoup plus rigoureuse dans la zone euro qu'aux Etats-Unis. Les efforts budgétaires prévus en 2011 sont d'ailleurs « en avance » sur le programme pluriannuel visant à stabiliser la dette en 2015.

► DETTE PUBLIQUE en % du PIB



SOURCES : DATASTREAM, PRÉVISIONS NATIXIS

► ZONE EURO : ENCOURS D'OBLIGATIONS DÉTENUES PAR... en % du PIB



SOURCES : DATASTREAM, BCE, NATIXIS

Stabiliser la dette de la zone euro exigerait un effort de 4 points de PIB, en partie par des transferts financiers vers les pays les plus fragiles

Une exigence de solidarité fiscale et budgétaire

►►► Suite de la première page

Soit un effort « nettement plus faible que celui réalisé dans les années 1990 », précise M. Artus. « Pour stabiliser leur dette à l'horizon 2015, le Royaume-Uni et les Etats-Unis doivent accomplir un effort budgétaire équivalent à 9 points de leurs PIB respectifs, contre seulement 4 points pour la zone euro », confirme Anton Brender, directeur des études économiques de Dexia AM.

En décidant de passer dès 2011 à une politique d'austérité – même en Allemagne, où la situation budgétaire est loin d'être préoccupante, l'Europe fait donc clairement un

choix politique à l'opposé de celui des Etats-Unis, où vont être renouvelées, en 2011, les mesures budgétaires et monétaires exceptionnelles destinées à soutenir l'activité. Elles devraient permettre d'y maintenir la croissance autour de 3%.

Dans la zone euro, M. Brender prévoit seulement +1,6% en 2011 (après +1,7% en 2010) : « Dans une reprise normale, la croissance accélère la deuxième année : on aurait eu 2,5% de croissance s'il n'y avait pas eu les mesures de restriction budgétaire. L'activité restant sous son potentiel, le taux de chômage devrait rester à peu près à son niveau actuel. » Selon ses calculs,

les plans de rigueur budgétaire annoncés par les Etats de la zone euro pour 2011 sont en avance sur l'effort pluriannuel qu'il faudra faire afin de stabiliser les dettes publiques à l'horizon 2015.

La menace d'une déflation

Les Etats-Unis, eux, reportent cet objectif à plus tard, une fois une croissance forte revenue. Cette facilité leur est permise par le statut du dollar comme monnaie de réserve internationale, qui leur donne plus de marge de manœuvre. Entre le risque de crise du dollar – et donc d'une perte de confiance dans l'économie américaine – et

celui d'être embourbés dans la déflation, ils ont choisi le premier.

« Heureusement que la Réserve fédérale américaine (Fed) a fait le choix de la monétisation de la dette publique car, malgré une relance budgétaire et monétaire draconienne, il n'y a pas d'inflation. Sans cette relance, on aurait sans doute une déflation », explique Marc Touati, directeur de la recherche de la compagnie financière Assya. « C'est quand on aura un peu d'inflation qu'on saura qu'on est sortis de la crise. Les pressions déflationnistes sont ce qu'il y a de pire en économie car on n'atteint jamais l'équilibre : l'offre baisse, la demande baisse, l'em-

ploi baisse... L'inflation est comme le feu, on peut l'éteindre. Quand on a 3% d'inflation, on augmente les taux d'intérêt, et en six mois c'est réglé ! Mais la déflation est comme l'inondation, on ne peut pas l'arrêter », poursuit M. Touati.

Cependant, le dogme fondateur de la BCE est la lutte contre l'inflation. Elle adopte une politique de taux d'intérêt plus prudente que celle de la Fed, qui a conduit de 2007 à 2009 à une appréciation de l'euro face au dollar préjudiciable à la plupart des pays membres, sauf l'Allemagne. Elle use à doses homéopathiques du rachat de dettes publiques. « 2010 a certes été

une année de baisse de l'euro. Mais l'euro baisse toujours dans la douceur – en conséquence d'une crise – et jamais dans la douceur – pour relancer la croissance et rembourser les intérêts de la dette publique », regrette M. Touati.

De plus, la zone euro souffre d'un net manque de confiance dans ses acteurs : chacun redoute un accident imprévu, à l'image de la manipulation des déficits grecs ou de la déconfiture des banques irlandaises, qui avaient pourtant réussi, en juillet, les « stress tests » destinés à prouver leur solidité. L'incertitude a ainsi un effet paralysant.

En Allemagne, un mécanisme de péréquation permet aux Länder de s'entraider

Berlin Correspondance

La solidarité financière entre Etats régionaux est un principe de base de la République fédérale allemande (RFA). La Constitution intègre, par deux fois (art 72 § 2-3 et 106 § 3-2), un impératif d'« homogénéité des conditions de vie sur le territoire fédéral ».

Le mécanisme complexe dit de péréquation financière (*Finanzausgleich*) fait ainsi en sorte que chaque Etat fédéré (*Land*) dispose d'une capacité financière équivalente actuellement à 97% du montant correspondant aux conditions de vie moyennes sur l'ensemble du territoire. Trois niveaux de redistribution fiscale concourent à ce mécanisme : une redistribution intervenant lors du partage des impôts perçus collectivement, en particulier les recettes de la TVA ; une péréquation financière verticale entre l'Etat fédéral et les Länder ; et surtout une péréquation financière horizontale entre Länder. En clair, les Etats les plus riches transfèrent aux Etats les plus pauvres une partie de leurs recettes fiscales. Sur les 16 Länder de la fédération, cinq sont contributeurs nets (Bade-Wurtemberg, Bavière, Hambourg, Rhénanie-du-Nord-Westphalie et Hesse), onze sont bénéficiaires nets.

A ce système vient s'ajouter un impôt spécial, le *Solidaritätzuschlag*, spécifiquement destiné à

la reconstruction des Länder d'ex-Allemagne de l'Est. Ceux-ci reçoivent des subventions fédérales spéciales, financées par l'impôt et versées de manière dégressive au fil des ans jusqu'en 2019.

Critiques récurrentes

Indépendants dans la détermination de leur budget et de leur politique économique, les Länder sont libres d'émettre des obligations, à un taux qui leur est propre, comme n'importe quelle collectivité ou entreprise. En cas de choc asymétrique, par exemple en cas de catastrophe naturelle ou de grave récession, un Land en difficulté peut cependant recevoir une aide exceptionnelle. Cette clause est appelée « situation budgétaire extrême » (*extreme Haushaltsnotlage*). C'est à la Cour constitutionnelle

Pour en savoir plus

Sur le Web
– *Crise bancaire : les marchés comptent sur les Etats*, par Angelo Baglioni et Umberto Cherubini, note du 3 décembre 2010, sur www.telos-eu.com
– *The Blue Bond Proposal*, de Jacques Delpla et Jakob von Weizsäcker, *Bruegel Policy Brief* de mai 2010, 8 p., sur www.bruegel.org
– *L'Europe après la crise grecque*, *Problèmes économiques* n° 3001, septembre 2010, La Documentation française,

le de Karlsruhe de juger si le Land remplit bien les conditions pour justifier une telle aide. Les Länder de Brême et de Sarre, confrontés à de grandes difficultés industrielles dans les années 1990, ont ainsi reçu des subsides exceptionnels de la part de l'Etat fédéral. La ville de Berlin, endettée à plus de 60 milliards d'euros, a au contraire vu sa demande d'aide rejetée en 2006. La Cour de Karlsruhe a estimé que Berlin était en mesure d'assainir son budget seul et se devait de respecter le principe de « soutenabilité » des dépenses publiques.

Longtemps admis, le système de péréquation financière entre Länder fait l'objet de critiques récurrentes, pas seulement de la part des Länder contributeurs, peu enclins à payer pour les autres. Ainsi la Cour de Karlsruhe,

46 p., 4,70 €, sur www.ladocumentationfrancaise.fr
– Le site Web de la Banque centrale européenne : www.ecb.int

En librairie

– *Economie de l'euro*, d'Agnès Bénassy-Quéré et Benoît Coeuré, février 2010, La Découverte, 130 p., 9,50 €.
– *Les Paradoxes de la zone euro*, de Jacques Bourrinet et Philippe Vigneron, septembre 2010, Ed. Bruylant, 184 p., 35 €.

dans une décision du 11 novembre 1999, a rappelé que la péréquation financière devait assurer l'équité des moyens et non le nivellement des situations.

Selon Isabelle Bourgeois, rédactrice en chef de la revue *Regards sur l'économie allemande*, « un consensus s'est établi pour réformer un système dont chacun s'accorde aujourd'hui à reconnaître qu'il n'encourage pas la compétitivité. Le mécanisme s'est transmué au fil du temps dans une logique d'égalitarisme ».

Un autre élément pourrait changer la donne de la solidarité fédérale : l'application du frein à l'endettement (*Schuldenbremse*) pour les Länder. A partir de 2020, ceux-ci n'auront plus la possibilité de recourir à l'endettement structurel. Or, nombreux sont ceux qui ont accumulé des dettes importantes, surtout à cause de la crise. Pour Markus Gabel, directeur de l'Institut d'économie Franco-Allemagne (Idefa), « la péréquation financière a sans doute atteint son niveau limite. L'objectif initial d'homogénéité des conditions de vie va être relativisé. D'abord parce que certaines tendances démographiques et la perte de base industrielle de certains Länder vont conduire à un accroissement des inégalités. Ensuite parce que l'impératif de limiter la dette va diminuer la capacité financière des Länder ». ■

Cécile Boutelet

Questions-réponses Taux

1 Quel serait le coût de la solidarité dans la zone euro ?

Selon une étude de la banque ING de décembre, renforcer l'intégration budgétaire impliquerait que « les pays du noyau dur effectuent un transfert ponctuel – estimé à 350 milliards d'euros – afin de financer les pays faibles, soit la Grèce, l'Irlande et le Portugal ». Le ratio d'endettement des pays faibles « redescendrait à des niveaux gérables, alors que le ratio d'endettement des pays du noyau dur augmenterait de quelques points de pourcentage ».

2 Quel a été l'impact des décisions de politique monétaire ?

« S'il n'existe pas d'inflation par la demande et a fortiori si cette dernière est faible, augmenter excessivement les taux d'intérêt pour lutter contre un pseudo-risque inflationniste revient à réduire le peu de demande qui reste, donc à casser la croissance et à réduire l'emploi. D'où un repli des revenus et du pouvoir d'achat. C'est exactement ce qu'a fait la Banque centrale européenne (BCE) en 2007 et surtout en juillet 2008, en augmentant son taux refi alors que la zone euro était déjà engluée dans la récession. L'euro a alors flambé à 1,60 dollar, aggravant encore la situation économique euro-landaise », écrit Marc Touati, directeur de la recherche d'Assya, dans une note du 3 décembre. « Et, com-

me si cela ne suffisait pas, la BCE s'est une nouvelle fois illustrée au printemps 2009 » : les banques centrales du monde développé baissent leur taux directeurs entre 0% et 0,5%, mais la BCE s'arrête à 1%, relançant la hausse de l'euro.

3 Quel est le lien entre la politique monétaire et le fédéralisme ?

« La lecture habituelle (...) est la suivante : la zone euro est hétérogène, et le devient de plus en plus avec la spécialisation productive des pays. La politique monétaire étant commune, la seule façon de réduire l'hétérogénéité est de mettre en place des transferts allant des régions au revenu plus élevé vers les régions au revenu plus faible (ou subissant un choc défavorable), c'est-à-dire qu'il y ait du fédéralisme sous une forme quelconque (impôts communs, transferts compensateurs...) », écrit Patrick Artus, directeur de la recherche de Natixis, dans une note du 1^{er} décembre. « Mais la BCE, l'Allemagne, semblent faire une lecture en sens opposé de cette relation entre politique monétaire et fédéralisme : puisqu'il n'y aura pas de fédéralisme (ce n'est pas prévu par les traités européens), et puisque la politique monétaire est commune, il ne faut pas qu'il y ait d'hétérogénéité entre les pays ; il faut donc que tous les pays produisent à peu près les mêmes biens, aient les mêmes hautes des coûts salariaux, les mêmes politiques budgétaires, etc. » ■

► COURS DE L'EURO EN DOLLAR



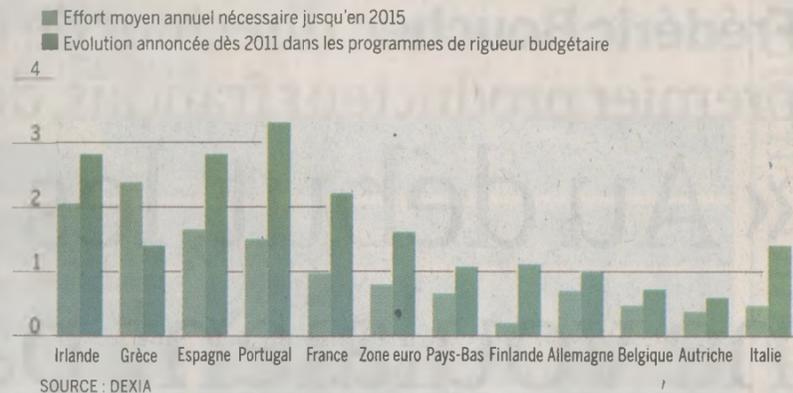
SOURCE : BLOOMBERG, GLOBAL EQUITIES

► CROISSANCE DU PIB glissement annuel en %



SOURCE : EUROSTAT, BEA, DATASTREAM

► EFFORT BUDGÉTAIRE POUR STABILISER LA DETTE PUBLIQUE, en % du PIB



SOURCE : DEXIA



Les leaders de l'Union, réunis le 16 décembre à Bruxelles, ont créé un fonds de secours permanent, effectif en 2013. T. ROGE/REUTERS

« Il faut restructurer toutes les dettes d'un coup, afin de stopper la contagion »

Daniel Gros, directeur du Centre d'études des politiques européennes, à Bruxelles

Comment endiguer la crise de la zone euro ?

La solution est de procéder à un big bang afin de stopper tout effet de contagion. Ce que les plans de soutien successifs, à la Grèce puis à l'Irlande, n'ont pas réussi à faire à ce stade. Il s'agirait d'annoncer d'un coup la restructuration de toutes les dettes des Etats fragilisés, comme la Grèce, l'Irlande et le Portugal. La Banque centrale européenne (BCE) devrait alors être prête à acheter la dette détenue par certaines banques, en procédant à un *quantitative easing*, comme le font les Etats-Unis. Quant aux Etats, ils devraient procéder à la recapitalisation des banques les plus exposées aux dettes souveraines des pays périphériques.



DR

Pensez-vous que cette option soit un jour possible ?

La BCE est contre. Les détenteurs de dettes souveraines aussi. Les gouvernements des pays en crise ne sont pas non plus pour. Sans parler de ceux qui espèrent s'en sortir sans plan d'aide, comme l'Espagne et le Portugal. Il faut aussi compter avec la résistance de ceux qui ont mis en place le mécanisme actuel : tout le monde va vouloir l'utiliser pour tester son impact, avant de réfléchir à autre chose. Certes, ce dispositif pourrait fonctionner, mais il ne marchera pas à tous les coups.

Beaucoup appellent à la création d'obligations européennes pour mutualiser les risques. Est-ce une autre solution ?

Cela ne permettra pas de régler la crise, c'est plutôt une idée pour l'après-crise. Elle ne fonctionnera en effet qu'après la restructuration des dettes des pays les plus fragiles. Les obligations européennes ont des avantages mais ils sont limités : la prime de liquidité, qui permettrait de réduire les coûts d'endettement en raison de la taille du marché européen, ne serait pas si importante. La distribution des risques resterait la même : les Etats périphériques seraient toujours considérés comme les plus risqués. Tant que l'on

Parcours

Depuis 2000 Daniel Gros est directeur du Centre d'études des politiques européennes (CEPS), un centre de recherches indépendant basé à Bruxelles.

2001 Membre du Conseil d'analyse économique auprès du premier ministre (français) jusqu'en 2003.

1998 Conseiller au Parlement européen jusqu'en 2005.

1990 Il entre comme chercheur au CEPS.

1988 Conseiller économique à la Commission européenne jusqu'en 1990.

a un surplus de dette dans une partie de la zone euro, ces « eurobonds » ne régleraient rien, au contraire. Par exemple, les Grecs vont atteindre un endettement de 160% de leur produit intérieur brut (PIB) ; si la dette en deçà de 60% peut être mutualisée, le solde restera à la charge de l'Etat grec, et sera encore plus risqué qu'aujourd'hui ! Les investisseurs risqueraient alors de se retirer complètement de ce marché. C'est pourquoi une restructuration de la dette doit précéder l'introduction des « eurobonds ».

C'est la position des sociaux-démocrates allemands, mais la chancelière, Angela Merkel, ne veut pas entendre parler de ce scénario...

Oui, l'ancien ministre des finances social-démocrate, Peer Steinbrück, a recapitalisé les banques à risque en Allemagne, après la chute de Lehman Brothers. Il a compris que sauver les banques ne suffit peut-être pas, comme on l'a vu en Irlande. Il contribue à élever le niveau du débat. Car ceux qui sont pour les « eurobonds » doivent en accepter les conséquences, c'est-à-dire une véritable politique économique commune, et un abandon de souveraineté très important. Je ne suis pas sûr que cela soit bien vu du côté allemand ou français. Que dirait-on en France si des eurocrates bruxellois disaient qu'il faut renoncer à la semaine des 35 heures ?

Renforcer les capacités d'emprunt du Fonds européen de stabilité financière (EFSF) ne suffit pas, selon vous ?

Non. Tout dépendra de l'Espagne. S'il faut l'aider, le fonds sera épuisé, et l'on sera alors nu. Le problème est que nous ne connaissons pas l'état réel des banques espagnoles, le risque qu'elles représentent. Le mécanisme actuel permet juste de gagner du temps : c'est bon pour régler un problème de liquidité, pas pour traiter un problème de solvabilité. Il faudrait au contraire agir vite. On traite les pays les uns après les autres. Mais le risque de contagion fait que des pays qui n'auraient pas besoin du fonds dans des conditions normales, comme l'Espagne, seront peut-être obligés d'y avoir recours. ■

Propos recueillis par Philippe Ricard, à Bruxelles

Elle renforce la prudence de certains face aux difficultés des autres – sous l'effet des craintes dans l'opinion publique, en Allemagne par exemple, laissant le champ libre à d'autres acteurs comme la Chine.

« Plus l'ardoise du sauvetage des pays qui sont à sauvegarder est lourde, plus les sauveteurs présumés – Allemagne, Autriche, Finlande, Pays-Bas, France – vont hésiter à jouer la carte de la solidarité et à alourdir encore leurs finances publiques pour sauver celles des maillons faibles. C'est l'image du sauveteur qui se noie en voulant

sauver un ami de la noyade », ajoute Antoine Brunet, président d'AB Marchés. L'effet boule de neige qui augmente le coût de refinancement des Etats en difficulté peine à être inversé. La montée des taux d'intérêt dans les pays fragiles – dont la croissance est déjà handicapée par des mesures de rigueur extrêmement sévères – traduit le risque de restructuration de leur dette et donne un caractère auto-réalisateur à la crise. Si les deux tiers de la zone euro connaissent une reprise économique plus ou moins vigoureuse, la Grèce, l'Irlande, le Portugal et l'Espagne ne peu-

vent espérer au mieux qu'une stabilisation de leur situation.

Dans ce climat, les défauts de construction de la zone euro ont du mal à être réparés. Les propositions, pourtant, ne manquent pas pour compléter l'unification monétaire par l'esquisse d'une politique financière commune : créer une agence européenne de la dette, émettre des euro-obligations afin de réduire les écarts de taux entre les pays, garantir de façon croisée une partie du stock de dette des autres Etats membres... Ou encore mettre en place une péréquation des recettes fisca-

les, soit une forme de fédéralisme budgétaire – comme entre les Länder allemands et les Etats des Etats-Unis – qui accélérerait la convergence économique entre les régions plus ou moins favorisées. Il imposerait une harmonisation de la fiscalité mais le chemin reste long à parcourir. L'Irlande a préféré mettre ses citoyens au régime sec plutôt que de toucher à son taux très avantageux d'impôt sur les bénéfices, destiné à attirer les investisseurs. La crise de la zone euro reflète aussi celle, mutuelle, des volontés politiques. ■

Adrien de Tricornot

Aux Etats-Unis, 46 Etats sur 50, en grave déficit, doivent leur salut à l'aide et à la garantie fédérale

New York
Correspondant

DEVENU insolvable, un Etat américain pourrait-il générer au niveau fédéral un processus comparable à celui déclenché en Europe par la dette grecque ? Oui en théorie, jugent les experts, mais une telle éventualité, selon Sharyn O'Halloran, professeur de politique économique à l'université Columbia (New York), reste « inconcevable ».

Certes, une offensive des marchés contre un ou plusieurs Etats américains ne peut être exclue. La dette de l'Illinois, par exemple, est aujourd'hui dans la collimateur des agences de notation. D'autres Etats connaissent un endettement cumulé frisant l'insolvabilité. Les budgets prévisionnels de 46 Etats sur 50 prévoient un déficit collectif avoisinant 140 milliards de dollars en 2011, avec des recettes fiscales qui, globalement, devraient chuter de plus de 20% (54,5% au Nevada, 40,4% en Illinois, 38,2% au New Jersey, 36,5% en Floride, etc.), selon le Centre du budget et des priorités politiques. Ce déficit s'ajoute aux précédents, dont 191 milliards pour l'année en

cours, soit 29% du budget cumulé de ces Etats. Or « aucun mécanisme institutionnel ne contraint le gouvernement fédéral à pallier la défaillance d'un membre de la fédération », note James Parrot, directeur adjoint du Fiscal Policy Institute (Institut de finances publiques).

Equilibre négocié

Cependant, comme toujours aux Etats-Unis, le principe du check and balances (« Poids et contrepoids »), qui régit aussi la relation entre le gouvernement fédéral et le Congrès, a engendré un écheveau juridique qui, jusqu'ici, a bien protégé les Etats membres de toute offensive spéculative. Depuis 1933, lorsque l'Arkansas, en cessation de paiement, fut contraint de transférer le contrôle de ses dépenses à l'Etat fédéral pour restructurer sa dette, le phénomène ne s'est jamais reproduit. Le Fonds de protection mutuelle contre le défaut de paiement des Etats, créé durant la Grande Dépression, a même été supprimé dans les années 1980.

Aujourd'hui, quatre grands principes encadrent le fonctionne-

ment budgétaire des Etats :

1. – Par « mandat fédéral », ils détiennent des « missions d'intérêt public » (sécurité, éducation, octroi de nourriture aux indigents...), auxquelles ils ne peuvent complètement se soustraire ;

2. – Leur budget opérationnel (à l'exclusion du Vermont) ne peut être déficitaire ;

3. – Ils ne peuvent emprunter que pour des projets d'infrastructures de long terme (seule cette dette est sujette à notation), mais pas pour financer le fonctionnement de l'Etat ;

4. – De par la loi, ils ne peuvent se déclarer en faillite. Formellement, donc, un Etat ne peut qu'augmenter ses impôts et/ou réduire ses dépenses de fonctionnement pour résorber une dette.

Mais, dans les faits, l'équilibre budgétaire opérationnel, souvent fictif, tient plus de la négociation entre les Etats fédérés et Washington que de la réalité comptable.

Car diverses dispositions permettent aux Etats d'emprunter de façon déguisée, et à l'Etat fédéral de prendre en charge leurs déficits. Sur les 800 milliards de dol-

lars du plan de relance Obama, 150 étaient spécifiquement alloués aux Etats. Et sur les 858 milliards de dollars du récent compromis fiscal entre la Maison Blanche et la majorité républicaine, 57 financeront par exemple le versement d'indemnités de chômage aux fins-de-droits, qui sont normalement à la charge des Etats.

Ceux-ci peuvent aussi renégocier leur dette en bénéficiant de taux préférentiels du Trésor. Entre Etat fédéral et Etats fédérés, il y a « une négociation constante, où le Congrès joue un rôle-clé. En l'absence de système institutionnalisé de sauvegarde mutuelle, l'Union surmonte ses difficultés par une forme de pragmatisme fondé sur la conviction qu'in fine l'Etat fédéral interviendra toujours pour éviter un « coup dur » à ses membres », note M. Parrot. En cas d'improbable défaut d'un Etat, une loi de sauvetage sera passée au Congrès, confirme M^{me} O'Halloran. « Ce ne sont pas des mécanismes préétablis qui garantissent la stabilité du système budgétaire, mais la confiance qu'il inspire » aux marchés, conclut-elle. ■

Sylvain Cypel

Frédéric Boucher, directeur de l'entreprise Sturgeon, premier producteur français, depuis 2002, de caviar d'élevage

« Au début, les banquiers ne voulaient pas nous suivre »

Propos recueillis Mathias Thépot

Sturgeon est le premier producteur français de caviar d'élevage. La société familiale, créée en 1995 sur les fondations d'une entreprise de pisciculture fondée par René Boucher dans les années 1960, se situe même dans les trois premiers mondiaux. Implantée en Aquitaine, elle est aujourd'hui dirigée par Jean et Frédéric Boucher (père et fils) et vend la perle noire, notamment sous sa marque de luxe Sturia.

Comment votre entreprise est-elle née ?

Nous avons délaissé en 1995 nos élevages originels de carpes et de truites, des marchés trop concurrentiels, pour repartir de zéro et créer Sturgeon, une entreprise spécialisée dans la production de caviar d'esturgeon. Nous avons sélectionné en 1995 une espèce qui se prête à l'élevage car elle se reproduit très bien : une race de Sibérie, l'*Acipenser baeri*.

Novices en la matière, il nous a fallu attendre le début des années 2000 pour avoir un caviar de qualité, dont nous maîtrisons aujourd'hui parfaitement la production. Nous produisons aujourd'hui dix tonnes de caviar par an. Au début, les banques ne voulaient pas nous suivre, nous nous sommes donc appuyés sur un financement familial avec l'aide de notre associé le docteur Alan Jones.

Pourquoi le caviar sauvage a progressivement laissé place au caviar d'élevage ces dernières années ?

Historiquement, le caviar vient d'esturgeons sauvages de la mer Caspienne ; la Russie et l'Iran ont ainsi longtemps été les principaux producteurs. Mais les esturgeons ont été surpêchés en mer Caspienne et il n'y en a quasiment plus.

Les instances internationales, notamment la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (Cites), un organisme rattaché à l'ONU chargé de contrôler le commerce international des espèces menacées, a décidé d'en interdire la pêche en 2009. L'aquaculture d'esturgeons s'est ainsi développée. Aujourd'hui, 120 tonnes de caviar d'élevage sont produites chaque année dans le monde.

Une activité rentable

Effectifs 45 personnes sont employées dans l'entreprise.

Activité Sturgeon a réalisé 8 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2009. Les trois quarts en caviar, un quart via la vente de chair d'esturgeon. L'entreprise réalise 400 000 euros de dépenses annuelles en communication.

Installations Sept exploitations piscicoles, un atelier de production, une éclosion, un siège administratif à Saint-Sulpice-et-Cameyrac en Aquitaine.

Production Dix tonnes de caviar en 2009

Concurrents Environ 20 tonnes de caviar sont produites en Aquitaine par les entreprises Sturgeon, Prunier Manufacture, L'Esturgeonnière et Le Caviar d'Arcachon.



Frédéric Boucher vend trois tonnes de caviar aux compagnies aériennes d'Asie du Sud-Est. RODOLPHE ESCHER POUR LE MONDE

Quels sont vos principaux clients ?

Nous vendons trois tonnes par an sur le marché français, que ce soit aux restaurateurs, aux épicerie fines, aux particuliers ou à la grande distribution. Nous sommes diffusés par Carrefour, Auchan et Monoprix sous les marques respectives Ikka, Siberia et Sturgeon. Nous vendons nos caviars 850 euros le kilo aux professionnels et environ 1 700 euros aux particuliers (90 % du poids d'un esturgeon est composé de carcasse et 10 % d'œufs).

Au niveau mondial, notre clien-

tèle est essentiellement composée des compagnies aériennes, principalement d'Asie du Sud-Est, qui nous achètent trois tonnes par an.

Nous traitons également avec des importateurs internationaux spécialisés qui ont une grande connaissance de la perle noire, pour un peu plus de deux tonnes par an. La dernière catégorie de clients sont les négociants, notamment américains, qui nous achètent une tonne par an pour la revendre ensuite sous leur propre marque. Nous espérons diminuer le plus possible cette part car nous

voulons maîtriser la distribution de nos produits sous notre marque de prestige, Sturia.

La crise vous a-t-elle durement touchés ?

Oui, et nous ne sommes toujours pas sortis d'affaire ! En effet les compagnies aériennes, nos principaux clients, ont divisé par trois leurs commandes pendant la crise car les premières classes ont été désertées par les entreprises. Etant donné que nous avons enclenché la production au début des années 2000 – une femelle pond en moyenne à partir de l'âge de 8 ans –, nous nous retrouvons

en surproduction depuis deux ans. Nous vendions 12 tonnes pour 9 millions de chiffre d'affaires avant la crise, et nous avons vendu 10 tonnes pour 8 millions d'euros en 2009.

D'où l'importance, aujourd'hui, de maîtriser la distribution de nos produits. C'est pour cela que nous promouvons notre marque, renforçons notre présence commerciale et arpentons les routes françaises pour être présents partout au niveau local. La crise nous a imposé une réduction classique de coûts, mais nous n'avons pas réduit nos effectifs pour autant.

L'élevage a été lancé par l'interdiction de la pêche de l'esturgeon

GÉNITEUR des perles noires tant convoitées, l'esturgeon est aujourd'hui une espèce dont le commerce est très contrôlé.

De plus en plus rare dans les milieux sauvages, il a même été interdit à la pêche en 2000, 2001, 2006 et 2009 par la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (Cites), organisme rattaché à l'Organisation des Nations unies (ONU), qui suit depuis 1998 les races d'esturgeon les plus connues comme le béluga, le sévruga ou l'oscietre.

La mise en place de quotas et l'interdiction de la pêche d'esturgeon sauvage inquiète les vendeurs de caviar, comme l'entrepri-

se Petrossian, qui représente 15 % des ventes de caviar mondiales.

Le président de l'entreprise, Armen Petrossian, dénonce la déréglementation du marché dans les années 1990. En effet, la Russie et l'Iran avaient la mainmise sur la pêche de l'esturgeon depuis le début du XX^e siècle en mer Caspienne, dont provient la quasi-totalité du caviar sauvage dans le monde.

En l'espace d'une dizaine d'années, la révolution en Iran et l'éclatement de l'URSS ont laissé la mer Caspienne sans régulateur. L'esturgeon a ensuite été pêché jusqu'à épuisement. « En 1994, le caviar se vendait 700 francs le kilo (105 euros) tellement il y en avait ! », constate Armen Petros-

sian. Les quantités vendues se sont ensuite écroulées : de 300 tonnes en 1998 à seulement 500 kg aujourd'hui. De fait, « le prix du sauvage s'est multiplié par

La France fait aujourd'hui partie des quatre plus grands producteurs au monde avec l'Italie, les Etats-Unis et la Chine

dix entre 1998 et 2007 », regrette M. Petrossian.

Si les entreprises du secteur ont réussi à subsister, c'est avant tout grâce au caviar d'élevage,

dont la production a augmenté parallèlement au déclin du caviar sauvage. Une aubaine pour les producteurs français qui se sont lancés dans la production de caviar d'élevage, alors qu'ils n'auraient jamais pu s'aventurer sur le marché du sauvage. En effet l'esturgeon européen, le sturio, se reproduit très mal, et il est aujourd'hui en voie d'extinction.

Pionnière des techniques d'élevage au milieu des années 1990, la France fait aujourd'hui partie des quatre plus grands producteurs au monde avec l'Italie, les Etats-Unis et la Chine. La clé du succès réside aussi dans le poisson élevé, l'*Acipenser baeri*, venant de Sibérie. « Il se reproduit plus facilement que les autres espè-

Parcours

2010 Né en 1980 à Saintes, Frédéric Boucher, diplômé du Ceram Sophia-Antipolis, devient directeur de l'entreprise Sturgeon.

2008 Il entre chez Sturgeon en tant que contrôleur de gestion.

2005 Il intègre le groupe d'audit-expertise Strego.

Quels sont vos projets ?

Nous voulons toujours progresser dans la qualité de nos produits en améliorant les conditions de vie de nos poissons, nous consacrons plus de 100 000 euros à la recherche, un chiffre qui va croissant.

C'est important car si nous n'avons plus la qualité de l'affinage, nous ne peserons plus rien face à la Chine. Historiquement, la Chine est en effet un des plus grands pays d'aquaculture au monde. Depuis peu, les Chinois se sont mis au caviar et, comme dans d'autres domaines, ils sont capables de produire moins cher.

Mais la Chine est un pays très pollué, et le caviar y est parfois élevé dans des conditions sanitaires dangereuses. Nous avons mené des études sur la qualité du caviar chinois et nous y avons trouvé plusieurs éléments néfastes pour la santé. Nous avons donc créé en Chine une exploitation piscicole destinée au marché local, en partenariat avec nos clients historiques chinois et en y important nos standards de qualité.

Nous sommes les seuls à y être implantés de cette manière et commencerons à en récolter les fruits dans deux à trois ans. De plus, si le marché demande un prix de plus en plus compétitif à terme, nous pourrions réagir et nous appuyer sur notre production chinoise, qui nous permettra d'être présents sur tous les types de caviar, du plus haut au plus bas de gamme.

Nous sommes aussi ambitieux sur les volumes. Si les conditions de distribution et de production sont bonnes, nous devrions vendre 25 tonnes de caviar grâce aux productions que nous avons déjà lancées. C'est un marché dans lequel il faut constamment anticiper. ■

ces d'esturgeon, notamment le sévruga et le beluga », explique Juan Vasquez, porte-parole de la Cites.

Malgré tout, seulement 120 à 130 tonnes de caviar d'élevage sont aujourd'hui vendues annuellement, et le caviar reste un marché de niche. « L'instabilité due à la réglementation irrégulière et à la volatilité des prix sur le marché du caviar sauvage n'incite pas les investisseurs privés ou publics à injecter des fonds », explique Armen Petrossian, qui plaide pour un marché ouvert et contrôlé car il pense que les dérives ne s'arrêteront jamais. La contrebande mondiale représenterait selon lui 15 à 20 tonnes de caviar par an. ■

M. T.